VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE—VENTE EN PARTAGE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—No 98 125.

OFFRE DE PROPRIETES FONCIERES DE CHOIX AMELIOREES ET NON AMELIOREES DANS LES DEUXIEME ET CINQUIEME DISTRICTS COMPRENANT DEUX RESIDENCES SIMPLES EN BRIQUES A DEUX ETAGES. Nos 330-340 RUE NORD REMPART.

A Alger

BUVETTE ET RESIDENCE COIN DE LA RUE PATTERSON ET DE L'AVENUE WHITNEY. COTTAGES DOUBLES ET SIMPLES Nos 1421 1423 1429 1431 et 1433 rue Patterson.

Nos 301 et 321 Avenue Whitney QUATRE SPLENDIDES TERRAINS FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY.

—AUSSI—

ETENDUE DE TERRE DE VALEUR FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY ET NEWTON VIADUCT

A L'ENCAN, JEUDI 16 NOVEMBRE, A MIDI.

EN vertu d'un jugement rendu et prononcé en Cour ouverte à la Nouvelle Orléans le 9 octobre 1911, et signé en Cour ouverte à la Nouvelle Orléans le 13 octobre 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de partage de Albert N. Robelot Jr. vs Mortimer J. Robelot et al, No 98,125 et à moi adressé, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 16 novembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir

1 Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rempart, Bourgogne, Conti et Berville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. J. Puig, voyer le 19 décembre 1885 déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire, et lequel lot mesurant, en mesure anglaise, vingt-six pieds un pouce de face à la rue Rempart sur cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro un, et cent huit pieds huit pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro trois et vingt-six pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond et le divisant d'une à l'autre passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 340 rue N Rempart contenant huit chambres.

2 Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, de quelque façon en dépendant situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le numéro cinq sur un plan de L. J. Puig, de date du 19me jour de décembre 1885, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire, ayant en mesure anglaise vingt-six pieds et six lignes de face à la rue Rempart, cent huit pieds dix pouces sur la ligne du lot No quatre cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six et vingt six pieds six lignes sur la ligne en fond le divisant d'une à l'autre passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une cour en commun aux lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, faisant face à la rue Rempart et aussi en commun sur lots un, deux et trois, faisant face à la rue Conti. Ledit lot numéro cinq ayant le passage du passage et cour.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 330 rue N. Rempart, contenant 8 chambres.

3 Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie appelée Alger dans l'îlet No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, l'avenue Pélican et la rue Lebeuf, désigné par le numéro neuf sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 30 novembre 1909, sur "Blue Print" duquel est annexé à un inventaire pris par Félix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911. Ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson, et trente et un pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue LeBeuf, et cent quarante deux pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421 1423 rue Patterson.

4 Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et îlet que la propriété maintenant décrite et contigu à la même sur le côté vers l'avenue Whitney, désigné par le numéro 6 sur le devis ci-dessus mentionné, la dite portion de terre mesurant soixante six pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Patterson et soixante-cinq pieds de large dans le fond sur une profondeur de cent trente sept pieds huit pouces et trois lignes sur le côté vers la rue Lebeuf, et cent vingt trois pieds dix pouces et trois lignes sur l'autre ligne du côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421 1423 rue Patterson.

5. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le même District et îlet que la propriété maintenant décrite et désigné par le numéro sept sur le devis ci-dessus mentionné; ledit lot de terre mesurant trente et un pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Patterson sur cent vingt trois pieds dix pouces et trois lignes de profondeur du côté vers la rue Lebeuf et vingt deux pieds sept pouces et deux lignes sur l'autre côté vers l'avenue Whitney avec une largeur dans le fond de trente et un pieds.

Les améliorations consistent d'un cottage simple connu comme No 1433 rue Patterson.

6 Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite et désigné sur le No un sur ledit devis ci-dessus mentionné, le dit lot formant l'encoignure de la rue Patterson et de l'avenue Whitney et mesurant en mesure américaine trente pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Patterson et trente quatre pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix-sept pieds, cinq pouces et deux lignes sur le côté vers la rue LeBeuf, d'une profondeur et façade à l'avenue Whitney de cent dix pieds.

Les améliorations consistent d'une buvette et résidence formant encoignure de la rue Patterson et de l'avenue Whitney.

7. Quatre certains lots de terre et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les numéros trois, quatre, cinq et six sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant Jules F. Monsier, notaire en cette ville le 9 août 1901 une copie duquel devis est annexée à un inventaire pris par Félix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911, et lesquels dits lots mesurent, chacun d'après ledit devis, trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

8 Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 59 borné par les avenues Whitney et Pelican et les rues Alix et LeBeuf, formant le coin des avenues Whitney et Pelican. Ledit lot de terre mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, avec la même profondeur sur l'autre ligne de côté, d'après un devis de L. Daney, voyer une copie duquel est annexée à un inventaire pris par Félix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

9 Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus maintenant décrite, commençant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des avenues Pelican et Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney, trente pieds en argent dans le fond sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds entre lignes parallèles.

10. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant située dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie nommée Algiers, ladite étendue de terre mesurant mille quatre cent quatre-vingt deux pieds et une ligne de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Evelina de cent soixante huit pieds et deux lignes et de l'autre côté il y a une profondeur et façade sur le Newton Viaduct de cent soixante quatorze pieds et sept lignes d'après un devis annexé à un inventaire pris par Félix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

11. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant situé dans le même District que la propriété ci-dessus décrite et contigu à la même propriété et mesurant un mille deux cent cinquante trois pieds six pouces et une ligne de face à l'avenue Whitney, sur une profondeur et façade de cent soixante quatorze pieds quatre pouces sur le "Newton Viaduct" et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent soixante dix neuf pieds cinq pouces et six lignes avec une largeur dans le fond de mille deux cent quarante neuf pieds dix pouces et deux lignes d'après un devis annexé à un inventaire pris par Félix J. Puig notaire le 19 juillet 1911.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911 ci-dessus et en plus de leurs enchères et les actes de vente devant être passés pardevant Félix J. Puig notaire à leurs frais. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication pour tout la vente.

LIONEL M RICAU, Encanteur,
Chambre 207 Bâtisse Hennen.

Gustave Llambias avocat pour le demandeur.

Chas J. Théard avocat pour le défendeur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—No 94 526—Division A.

ROBERT DORSEY JR. ET ALS. VS ROBERT DORSEY SR.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Robert Dorsey Jr et als vs Robert Dorsey Sr, Dossier No 94 526 le soussigné ordre daté et signé du 13 octobre 1911, et adressé à Joseph L. Onorato, huissier, je vente à l'enchère publique, JEUDI, le 16 novembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite

Quatre certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'îlet No 285 bornés par les rues Burdette, Panola (autrefois Hypolite), Sycamore (autrefois Neuvième) et Jeffreys (triple Wantz), lesquels dits lots sont contigus et mesurent trente pieds (30) de face chacun à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120), les dits lots étant numérotés de deux à cinq.

Conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance sur un et un an avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de vente, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et les frais de tous certificats, actes et payer pour les actes de vente pardevant Wm F. Brewer notaire. Dépôts ne portant pas d'intérêt de 20 0/0 du prix d'achat devant être faits au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO
REAL ESTATE
Encanteur 910 rue Gravier.

Gernar American Savings Bank & Trust Co Cessionaire.

IVY G. Kitredge avocat pour le Curateur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. C—No 97 022.

SANS LIMITE OU RESERVE

10,000 actions de la United Tonopah & Gold Field Mines

1 actor de la Fox Optical Manufacturing Co. Trust Certificate pour 100 actions Black Oak Gold Mine Consolidated.

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi.

JEUDI, LE 9 NOVEMBRE 1911.

En vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Augustin Marion Benedic, daté et signé du 11 octobre 1911, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-dessus décrite

Conditions—Comptant.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

John Dymond Jr. avocat pour l'Executrice Testamentaire.

29 oct—29—nov 5 9

Jas A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Cottage Double de Valeur, 4860-4862 rue Laurel.

Céleste Remy et al vs le Mineur Morris Martinez.

No 97 835—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 5 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne par JAS. A. BRENNAN Encanteur, Bureau 733 rue Union et en vertu d'un ordre rendu le 27 octobre 1911 et signé le 31 octobre 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Sixième District de cette ville, anciennement Faubourg Bouligny, Paroisse de Jefferson, étant une partie du lot désigné par le lot No 2, sur un plan dressé par C. F. Zimple, député voyer le 18 mars 1834, et déposé en l'étude de L. I. Caire ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre formant partie du lot No 2, mesurant et prenant à partir du côté du lot No 3, mesurant en mesure américaine trente (30) pieds de face à la rue Laurel sur cent (100) pieds de profondeur, borné par le No 3 et de l'autre côté par l'autre portion du lot No 2 dans l'îlet Annunciation, Lyon, Upperline et Laurel.

Les améliorations comprennent le cottage double designé par les Nos 4860-4862 rue Laurel contenant: 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, allée, grande cour, maintenant occupé comme résidence simple, sera vendu pour régler l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de ville et d'Etat pour les années 1910 et 1911 et tous certificats nécessaires dans l'affaire, 10 0/0 de dépôt au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Rotera, notaire.

E. W. Riechow avocat.

5 nov—5 12 19 25—dec 3 5

Danziger & Tessier

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

B. Y. Redmond versus Bacarisse Roofing Co Ltd

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 46,789—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, agissant pour le juge de la Division E, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 9 novembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Typewriter Remington numéro 7, un Pupitre pour Typewriter, un Pupitre à bascule, un Coffre-fort en fer, 1 Bibliotheque G. D., deux Chaises tournantes, un Pupitre élevé, une Pendule, un lot de Tambours en fer, un Réfrigérateur, Chaises etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—S. J. Gautier, avocat pour le demandeur.

29 oct—29—nov 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vincent L. Rocchi versus Chas May.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 50 071—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, agissant pour le juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans le local, No 615 rue Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 9 novembre 1911, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un coffre-fort en fer Un lot de cadres pour voiture. Un lot d'outils. Un sofa. Un lot de machinerie Un dynamo, et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—A. J. Rossi, avocat pour le demandeur.

29 oct—29—nov 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas. A. Bertrand agent pour le Dr J. A. Hardin versus Cornelius J. Gumbel.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 50,300—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 15 novembre 1911 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une balance "Computing" en bon ordre. Un lot de conserves. Un lot de sceaux et de tabs en fer ga vanisé. 3 sacs de riz. Un lot de savons et poudre de savon. Un lot de verres. Un lot de globes. Réchauds. Sacs, etc. Une licence de Ville et d'Etat pour buvette, pour l'année 1911. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions.—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—A. J. Rossi, avocat de demandeur.

4 nov—4 10 15

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Une jolie résidence simple en bois

A DEUX ETAGES

Avec Mansard

No 836 RUE CHEROMEE.

Succession de John C. Wickliffe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 95 431.

PAR KERNAGHAN & CORDILL — W. A. Kernaghan Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI le 7 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de date du 2 novembre 1911 de l'Hon. Geo H. Theard, juge de la sixième Cour de District, Division E, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir—

Magnifique résidence simple en bois à un étage mansarde No 836 rue Cherokee, contenant huit chambres et chambre à bain, sur un terrain mesurant un portion de terre située dans le Septième District de la Nouvelle Orléans cadastral No 99 bornée par les rues Cherokee, Hilary, Maple et Burthe, ladite portion de terre communiquant à une distance de 60 pieds de l'alignement des rues Cherokee et Burthe et mesurant 50 pieds de face à la rue Cherokee sur 62 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est composée de la moitié du fond des lots Nos 19 et 20 comme il est démontré sur un plan dûment fait par Jacob Rittman voyer le 16 de septembre 1837, lues sur un devis de J. H. Pope voyer, annexé à un acte de vente pardevant P. F. Theard le 26 octobre 1835, acquis par J. C. Wickliffe, de la Crescent City Building & Homestead Association, d'après un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 17 de jour de mars 1908. Enregistrée en le Bureau des Transferts en le livre 215, folio 572. Près de l'avenue St Charles dans un bon voisinage ou les propriétés s'améliorent rapidement et convenable pour occupation ou placement.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, et la portion du crédit de un an avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et les frais de tous certificats, actes et payer pour les actes de vente pardevant Wm F. Brewer notaire. Dépôts ne portant pas d'intérêt de 20 0/0 du prix d'achat devant être faits au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO
REAL ESTATE
Encanteur 910 rue Gravier.

Gernar American Savings Bank & Trust Co Cessionaire.

IVY G. Kitredge avocat pour le Curateur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention Chercheurs de Maisons.

Le Cottage de résidence double Nos 137 139 rue Soraparu

Succession de Edward Williams.

No 97 764—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO — W. E. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI le 9 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé du 6 octobre 1911 dans l'affaire intitulée succession de la propriété ci-dessous ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant situé dans la Première District de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant partie du Faubourg Lafayette, désigné comme lot No 13 sur un plan dressé par Jacob Rittman voyer le 16 de septembre 1837, dans un devis de J. H. Pope voyer, annexé à un acte de vente pardevant P. F. Theard le 26 octobre 1835, acquis par J. C. Wickliffe, de la Crescent City Building & Homestead Association, d'après un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 17 de jour de mars 1908. Enregistrée en le Bureau des Transferts en le livre 215, folio 572. Près de l'avenue St Charles dans un bon voisinage ou les propriétés s'améliorent rapidement et convenable pour occupation ou placement.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, et la portion du crédit de un an avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur du billet. l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1911.

Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Deipel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs avocat

5 nov—5 12 19 26—dec 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété qui s'ameliore.

Troisième Ward.

Encoignure des rues Banks et Dorgenois.

Succession de Mlle Margaret Quinn

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.—No 97,356.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 16 novembre 1911, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911 de l'Hon. Fred D. King, juge de la sur-dite Cour, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, dans le local, encoignure des rues Banks et Dorgenois

Un lot d'épiceries et de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

McCloskey & Benedict, avocats.

5 nov—5 12 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI, le 6 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1911, de l'Hon. Geo H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Mme Elizabeth Cousley. No 97,895 la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot ou portion de terre situé s'étendant, étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, White, Thalie et Franklin, connu et désigné par la lettre A sur un devis de Geo. H. Grandjean, voyer, annexé à un acte de vente de Mme Elizabeth Cousley et al à Christopher McCarthy, passé pardevant moi, le notaire soussigné, dans et pour la paroisse d'Orléans, daté du 3 juin 1893. Ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Melpomène et White et mesurant d'après ledit devis trente sept pieds deux pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante sept pieds onze pouces et six lignes. Ledit lot ou portion de terre formé et pris de la partie de façade des lots originaux désignés par les Nos un et deux ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats.

4 nov—4 12 19 26—déc 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON, ETC.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—SAMEDI, le 11 novembre 1911, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Thomas O'Connor, No 97,189, sur les lieux No 518 rue Julia.

Un lot de meubles de maison, buggy et harnais.

Conditions—Comptant.

Dart Kernan & Dart avocats

31 oct—31—nov 5 10 11

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix du Deuxième District.

JOLI COTTAGE DOUBLE

Encoignure des rues Ste-Anne et Lopez.

Et Emplacement de Commerce et Résidence avec de larges lots de terre.

No 3132 rue Ste Anne.

Il se trouve de A. Paul, Succession No 97 726—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 311 rue Baronne—Il sera vendu le 7 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté du 2 novembre 1911, dans l'affaire intitulée succession de John F. G. Kranz, passé pardevant John Wattinger le 13 février 1905, d'après lequel plan ledit lot mesure trente et sept pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Soraparu sur cent dix-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur ledit lot portant les numéros municipaux 437 et 439 rue Soraparu, étant la même propriété qui a été acquise par feu le défunt, par achat de la Dryades Building & Loan Association, par acte daté du 16 décembre 1907, enregistré dans le livre des transferts, 218, folio 390.

Les améliorations comprenant un cottage de résidence double connu comme Nos 437-439 rue Soraparu, contenant 3 chambres salle à manger et cuisine, grillage en fer et hangar couvert en ardoises de chaque côté

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt chez l'encanteur au moment de la vente les lois en devant appartenir au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Mark M Boatner notaire.

5 oct—5 15 22 29—nov 5 9

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Héritiers de Tous Ages.

Propriété Excellemment Située, Consistant de Maisons Doubles à deux Etages.

Nos 1917-19 RUE EUTERPE.

Une Bâtisse Commerciale à deux Etages

No 4803 RUE BARONNE,

Encoignure de la Rue Bordeaux, Occupée Comme une Epicerie.

COTTAGE DOUBLE NOs 1809-11 RUE MARENGO.

COTTAGE DOUBLE RUE POLYMNIA, Nos 1726 30.

A l'Encan, MARDI, le 28 novembre à midi, à la Bourse d'Encan, No 311 rue Baronne.

Peter J. Killeen et als vs Gregg Killeen—No 98,057, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division B. Par N. J. CLESI, encanteur, bureau No 821 rue Gravier—En vertu et conformément à un ordre rendu le 15 septembre 1911, signé le 16 octobre 1911, par l'Hon. Fred D. King juge de la susdite Cour, Div. B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot, morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Euterpe, Terpsichore, et Hercules, maintenant Sud Rempart. Ledit îlet est connu par le No Deux (2) sur un plan dressé par Joseph Pilla, voyer, daté du 12 juillet 1840 et ledit lot, morceau ou portion de terre, est formé des parties ou portions des lots Nos 1, 2 15 16 dudit îlet et mesurant 44 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Euterpe sur une profondeur de 83 pieds 9 pouces et 3 lignes.

Etant la même propriété acquise par Peter Killeen par achat de Warren Stow, par acte passé pardevant E. K. Skinner, notaire, le 2 janvier 1903, enregistré dans le livre des transferts 189, fol o 68.

Les améliorations consistent d'une bâtisse double à 2 étages, 6 chambres de chaque côté, connue par les Nos municipaux 1917-19 rue Euterpe.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne (autrefois Bacchus), Bordeaux Dryades et Upperline, désigné comme lot No 7 sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, daté du 10 mai 1894, lequel dit lot forme le coin des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Bordeaux et mesurant 30 pieds de face à ladite rue Baronne par 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Bordeaux entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui était acquise par Peter Killeen, par achat de la sa cession de Louis Wyman et épouse le 10 mai 1894. l'acte pardevant John J. Ward, notaire, en le livre des transferts 153, folio 402.

Les améliorations consistant d'un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté connue par les Nos municipaux 1728 30 rue Polymnia.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Bacchus (maintenant Baronne), Marengo et Constantinople, et désigné par le No 3 sur un plan dressé par Stuart & Hoffman, architectes, daté du 14 juillet 1887, un devis duquel est annexé à un acte en l'étude de Jules F. Meunier, notaire, le 9 septembre 1887, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par Peter Killeen par achat de la succession de Charles Voltz, acte passé pardevant Frederick Adolph, notaire, le 25 novembre 1889, enregistré dans le Livre des Transferts 124, folio 197.

Les améliorations comprenant un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté, connues par les numéros municipaux 1809-11 rue Marengo.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Polymnia, Carondelet et Baronne, désigné par le No 5 sur un plan dressé par G. F. Dunbar, voyer le 5me jour de juillet 1849, et mesurant d'après cette 27 pieds 4 pouces de face au Chemin Félicité 27 pieds de face à la rue Polymnia, sur une profondeur de 96 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No 4, sur le dit plan et 104 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 6.

Etant la même propriété acquise par Peter Killeen par achat de Adam Wynder, par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 20 octobre 1891, enregistré dans le livre des transferts 140, folio 330.

Les améliorations consistant d'une bâtisse commerciale, magasin ayant 4 chambres et connue par le No municipal 4803 rue Baronne.

Conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance du prix devant être payée en deux paiements égaux des un an et deux ans, représentés par les billets à recevoir de l'acquéreur, garantis par une hypothèque et lien du vendeur, avec les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer les frais des certificats et assumer en plus de son enchère toutes les taxes de l'année courante. L'acte de vente devant être passé pardevant A. M. Buchmann, notaire, aux frais de l'acquéreur. Toutes les dettes existant sur ladite propriété devant être payées des produits de la vente 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Mark M. Boatner, avocat pour le demandeur.

5 nov—5 12 19 26 28

I. B. Remyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Annie L. Claverie Holt, No 97,163—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A. A l'Encan, JEUDI le 7 décembre 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi. Cottage double confortable, 734 36 rue Troisième entre les rues Chippewa et Annunciation, l'îlet quatrième, faisant face à la place Clay, comprenant 5 chambres de chaque côté, ayant chambres finies dans la mansarde, retiré de la banquette, ayant galerie sur le devant, grand terrain 38 pieds, 9 pouces de face sur 94 pieds 3 pouces en profondeur.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la Succession de Mme Annie La Claverie Holt No 97,163, je procéderai de vendre à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 7 décembre 1911, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No sept sur un plan dressé par J. F. Broun, voyer